

MAIRIE LE PIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-sept, le deux juin, à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence du maire, Raymond BONNOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mai 2017

PRESENTS : M. DECERLE Alain – M. BERTHIAUD Michel – M. PASCOT Olivier - Mme SAVRE Sylvie - M JARDIN Pascal – M. BONNOT Raymond - M. TIXIER Arnaud – Mme GEVAUDAN Aurélie

ABSENTS : M. LAPANDRY Damien - Mme TUDURY Marianne

Secrétaire de séance : M. JARDIN Pascal

Nombre de Conseillers en exercice : 10

Nombre de Conseillers présents : 08

Nombre de Conseillers votants : 08

SUBVENTION POUR LE TRANSPORT DU VOYAGE SCOLAIRE DE L'ECOLE MATERNELLE DE LE PIN

M le Maire présente au conseil municipal le courrier du 23 mai 2017 de Mme Cécile De Rancourt, directrice et institutrice de l'école maternelle de Le Pin.

Dans son courrier, Mme De Rancourt demande au conseil municipal d'étudier la proposition de participer au financement du trajet de car pour le voyage scolaire organisé cette année. A ce courrier, Mme De Rancourt a joint un devis des Transports Fontaimpe qui s'élève à hauteur de 550 € net TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'accorder une subvention de 100 € afin de participer au financement du trajet de car du voyage scolaire de l'école maternelle de Le Pin.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en raison du congé maternité de Mme PIERRON Marie Cécile, il est nécessaire de renouveler le contrat de travail de Mme Noémie TOUZET et de créer à nouveau un poste d'adjoint d'animation contractuel, pour un temps de travail hebdomadaire de 25 heures annualisées et sur la base de l'indice brut 347 correspondant à l'échelon 1 de l'échelle 3.

Mme TOUZET Noémie sera recrutée à compter du 1^{er} juillet 2017 jusqu'au 31 décembre 2017 inclus, soit pour une période de six mois, renouvelable deux fois.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION POUR ANAIS TEIXEIRA

Pour répondre à l'augmentation de travail saisonnier en juillet 2017, M. Le Maire explique au conseil municipal que l'accueil de loisirs va recruter Anaïs Teixeira pour le mois de juillet 2017.

Le conseil municipal a donc décidé à l'unanimité de créer un poste d'adjoint d'animation de catégorie C du 1^{er} juillet 2017 au 31 juillet 2017 et pour un total de temps de travail mensuel de 140 heures. Elle sera rémunérée sur la base de l'échelon 1 de l'échelle 3, indice brut 347.

Dépenses : Article 2158 : 20.00 €

Recettes : Article 021 : 20.00 €

Fonctionnement :

Dépenses : Article 615231 : - 20.00 €
Article 023 : 20.00 €

DECISION MODIFICATIVE AJUSTEMENT DOTATIONS DE L'ETAT

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer une décision modificative afin d'ajuster l'article budgétaire 73111 « Taxes foncières et d'habitation » car le montant inscrit au budget ne correspond pas au produit fiscal attendu sur l'état 1259.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

DECIDE d'effectuer le virement de crédit suivant :

Fonctionnement :

Dépenses : Article 615231 : 6 453 €

Recettes : Article 023 : 6 453 €

DECISION MODIFICATIVE ICNE BUDGET ASSAINISSEMENT

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer une décision modificative afin d'approvisionner au budget assainissement l'article budgétaire 661121 « ICNE de l'exercice N ».

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

DECIDE d'effectuer le virement de crédit suivant :

Budget commune :

Fonctionnement :

Dépenses : Article 615231 : - 5 266 €
Article 657364 : 5 266 €

DIVERS

- Le conseil municipal a revu et mis à jour les fiches de poste des employés communaux.
- Le conseil municipal a discuté de la mise en place du RIFSEEP.
- Un point sur les travaux concernant les chemins et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite a été fait.
- Le conseil municipal a mis en place les bureaux de vote pour les élections du 11 et 18 juin 2017.
- Le conseil municipal a accordé le prêt de la salle polyvalente à titre gratuit pour le banquet des classes en 2 et 7 le 07 octobre 2017.
- Le conseil municipal a discuté des travaux de rafraichissement qui seront réalisés au logement 7 rue des écoles.